

Terres-de-Haute-Charente

Genouillac • La Péruse • Mazières • Roumazières-Loubert • Suris

Magazine n° 5 - Juillet 2021



TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE

Un envol, un territoire, un avenir



**5, Rue de l'Hermitage
Roumazières-Loubert
16270
TERRES DE HAUTE CHARENTE**

contact@tsnservices.fr

Nettoyage Industriel

Entretien des Locaux

Spécialiste du nettoyage depuis 1990

Nettoyage de vitrerie

Nettoyage de chantier

Pour nous joindre : DEVIS GRATUIT
Tél. 05 45 89 31 55

Vidange Fosses Septiques



**Terrassement • Assainissement • Goudronnage
• Particuliers et Professionnels**

Route d'Agnas, 16150 EXIDEUIL
06 86 04 18 54

*De la fourche
à la fourchette*



La Ferme Gourmande
Cyrille MANDON

HORAIRES
LE MARDI : 9H - 13H
DU MERCREDI AU VENDREDI : 9H - 13H / 14H - 17H
LE SAMEDI : 9H - 13H

54 rue Nationale - ROUMAZIÈRES-LOUBERT
05 45 71 10 93

www.cyrille-mandon.fr / cyrille.mandon56@orange.fr

**CHARENTE / BOISSONS
SERVICES**

**VIN- SPIRITUEUX
BRASSERIE - CADEAUX**

Horaires d'ouverture

Lundi.....	fermé
Mardi.....	09:00 - 12:30 / 14:30 - 18:30
Mercredi.....	09:00 - 12:30 / 14:30 - 18:30
Jeudi.....	09:00 - 12:30 / 14:30 - 18:30
Vendredi.....	09:00 - 12:30 / 14:30 - 18:30
Samedi.....	09:00 - 12:30 / 14:30 - 18:30
Dimanche.....	fermé

Emmanuel Rodrigues

24 rue du Clos du Beau
Roumazières Loubert
16270 TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE

Tél : 05 45 71 13 71 / 06 16 53 28 26
www.charente-boissons-services.fr



7 rue de l'Union
16270 ROUMAZIÈRES-LOUBERT
06 19 35 26 64
renofacecharente@gmail.com

**Maçonnerie
Michaël
Ribeiro**

S.A.R.L RIBEIRO Michaël
2, av. Louis Laurent - Genouillac
16270 Terres-de-Haute-Charente
Tél. 06 66 14 66 13



Sommaire

Le mot du maire	p.3
Jours et horaires d'ouverture	p.4
Personnel communal.....	p.4
Vie municipale	
Travaux	p.5-6
Espaces Verts	p.6
Fleurissement & embellissement	p.7
Valorisation du petit patrimoine de la commune.....	p.7
Les agents du services	
Espaces Verts	p.8
Centre de vaccination	p.9
Action sociale Boît SDF.....	p.9
Commémoration Gare SNCF.....	p.9
CCAS et formulaire d'inscription	p.10-11
Le budget communal 2021.....	
Informations	p.14
À vos agendas	p.14
Plan d'eau des Prés Peyrat.....	p.15
Informations pratiques.....	p.16 à 18
CALITOM	p.19
Recensement.....	p.19
CSCS Haute-Charente.....	p.20
Mission Locale Arc Charente	p.21
Histoire locale	
Terreal.....	p.22-23
Monier.....	p.23-24
Vie associative	
MFR.....	p.25
F.N.A.C.A.....	p.25
Charanta Occitana... Janolhac... GENOUILLAC	p.26
Association contre projet de déviation Confolens.....	p.26
Collectif d'animation de Suris...	p.26
Club artistique Roumazières-Loubert.....	p.27
La Voie de l'hirondelle.....	p.27
Manifestations 2021	p.28
Lotos et thés dansants	p.29
Le mot de l'Opposition	p.30

Le mot du maire

Cher.e.s administré.e.s

Nous voilà à l'aube de la saison estivale et toujours dans un contexte sanitaire bien fragile. Depuis un peu plus d'un an maintenant, nous sommes contraints de vivre avec le virus en essayant de nous adapter à cette nouvelle vie masqués. Cette situation est loin d'être toujours facile, je vous l'accorde, mais tout ceci est nécessaire. Nous devons tous rester prudents et continuer à appliquer les mesures barrières, et ceci même vaccinés.

Dès le 18 janvier, avec l'aide des professionnels de santé, nous avons déployé toute notre énergie pour ouvrir le centre de vaccination Terres-de-Haute-Charente. Je voulais ici remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à l'ouverture du centre de vaccination : les médecins actifs et retraités, les pharmaciennes et pharmaciens, les infirmières et infirmiers, les bénévoles, les agents administratifs et le personnel des services techniques. Je voudrais également remercier pour son travail, son dévouement, son implication et sa détermination qui ont permis la mobilisation de toutes les forces pour combattre l'épidémie : le Dr Hervé Lapouge, coordinateur du centre (le chef comme nous aimons l'appeler). Merci docteur. Je n'oublie pas Philippe Lelarge, pharmacien retraité et acteur clé du centre de vaccination. Merci à vous tous pour votre aide et votre implication, nous savons tous ce que nous vous devons...

Durant les premières semaines d'ouverture du centre de vaccination, il n'a pas été simple de joindre la mairie avec des lignes téléphoniques saturées, notre système n'étant pas équipé pour faire face aux nombreux appels pour la prise de rendez-vous. Je vous prie de m'en excuser. Je peux vous assurer que tout le personnel administratif est mobilisé pour s'assurer que chacun d'entre vous puisse avoir accès à la vaccination. Je sais pouvoir compter sur votre indulgence en cette période de crise.

Parce qu'en cette période particulière il est d'autant plus important de se souvenir de nos héros et de nos disparus, une plaque à la mémoire de François Faubert, jeune résistant cheminot fusillé le 8 mai 1944 sur la butte de Biard près de Poitiers, a été fixée sur la face de la gare SNCF pour que chacun puisse s'y recueillir. Cette plaque était emprisonnée dans l'enceinte de la gare fermée depuis 2018. Je remercie les

associations des anciens combattants et notre historien local José Délias pour leur aide auprès de la SNCF.

Ce début d'année, placé sous le signe de la santé, de la mémoire et de la solidarité a également vu la mise en place d'une de nos promesses de campagne : la mutuelle communale « Ma Commune, Ma Santé ».

Je me réjouis, grâce aux efforts de chacun, de voir nos bars, restaurants et commerces ouverts. Je leur apporte tout mon soutien. Nous avons pris bon nombre de mesures afin de les aider et les accompagner dans la réouverture. Je vous invite à consommer local, ils ont besoin de nous et nous avons besoin d'eux.

Je pense bien évidemment à nos associations sportives, culturelles et d'animation locale toujours à l'arrêt ou au ralenti. Nous avons accordé une attention particulière lors du vote des subventions de fonctionnement.

J'adresse mes remerciements à nos enseignants, parents d'élèves, enfants qui ont dû, eux aussi, s'adapter et porter sagement le masque. Je leur souhaite de bonnes vacances bien méritées.

En parallèle de la gestion de la crise sanitaire, nous avons poursuivi la gestion quotidienne communale et voter notre budget. Un excédent réalisé sur l'exercice 2020 a permis de voter un budget 2021 ambitieux pour l'avenir, centré sur la jeunesse (jeux, vergers citoyens, école numérique) et conforme à nos engagements sans augmentation de la fiscalité.

Enfin, pour préparer l'avenir, la commune a lancé l'étude de requalification de la RN141 pour le réaménagement de la traversée de Roumazières-Loubert lorsque nous serons déviés. Elle sera accompagnée des conseils de l'ATD 16 et du CAUE de la Charente.

Forts de toutes ces actions menées depuis ce début d'année, toute mon équipe et moi-même restons mobilisés pour faire de Terres-de-Haute-Charente un lieu où il fait bon vivre. Nous restons bien entendu à votre écoute et à votre disposition.

Dans l'attente de continuer à écrire l'histoire de notre commune à vos côtés, nous vous souhaitons de bonnes vacances d'été, profitez du soleil, de votre famille et de vos amis en prenant soin de vous et des être qui vous sont chers.

Cordialement,
Sandrine PRECIGOUT

Jours et heures d'ouverture des mairies

MAIRIE DE ROUMAZIÈRES-LOUBERT

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30-12h30 / 13h45-16h45
Jeudi : 8h30-12h30
05 45 71 20 54

MAIRIE DE GENOULLAC

Du lundi au vendredi : 9h-12h
05 45 71 13 11

MAIRIE DE LA PÉRUSE

Mardi, mercredi, vendredi : 13h30-16h30
05 45 71 11 99

MAIRIE DE SURIS

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h-12h
05 45 89 21 30

MAIRIE DE MAZIÈRES

Lundi et vendredi : 13h30-17h
05 45 71 21 31

EN CAS D'URGENCE

06 45 28 93 08 (uniquement le week-end et jours fériés)

Personnel communal

DÉPARTS ET ARRIVÉES POUR 15 AGENTS COMMUNAUX :

Durant le 1^{er} semestre 2021, 7 agents communaux ont quitté la collectivité et 8 l'ont intégrée.

Les départs depuis le 1^{er} janvier 2021

- DUMONTET Jean-François : Garde Champêtre
- MACUDA Nadège : Seconde de cuisine à la Cuisine Centrale
- MANDON Véronique : Secrétaire comptable
- MESTRE Mylène : Chargée de mission de développement territorial
- RODRIGUES Emilia : Agente Spécialisée des Ecoles Maternelles
- SARDIN Raymonde : Agente cantine centrale
- VENGEON Cathy : Agente postale administrative

Les arrivées depuis le 1^{er} janvier 2021

- BRANDY Lorraine : Seconde de cuisine à la Cuisine Centrale
- GARGOVITH CAPELOT Georgio : Agent Entretien Espaces Verts
- LAGE Sarah : Agente de restauration à la Cantine Centrale
- MOINIER Salomé : Adjointe à la directrice générale des services
- MOYEN Emma : Agente polyvalente des écoles et de la cantine
- RIGUET Virginie : Employée administrative
- SAULNIER Tess : Chargée de mission de développement territorial
- VILA CHA Jessica : Agente polyvalente des écoles

 L'AGENCE DE COMMUNICATION DES COLLECTIVITÉS
www.edipublic.com

CONCEPTION • GRAPHISME • RÉGIE PUBLICITAIRE • IMPRESSION

EdiPublic (groupe IB Médias)
33 av. des Temps Modernes
86360 Chasseneuil (Futuroscope)
05 49 01 44 11
Plusieurs agences en France

Document imprimé en CEE :
493 885 305 RCS



MAGAZINE JUILLET - N° 05

comunedeterresdehautecharente

Directeur de publication : Sandrine PRECIGOUT

Responsable de la rédaction : Hélène MARSAC

Commission communication : Jean-Claude TRIMOULINARD, Mireille PAIN, Manuel DA COSTA, Amandine CLAUZEL, Sandrine JUDGE, Sandrine LAGARDE, Salomé MOINIER, Tess SAULNIER, Chantal DELAGE, David FREDAGUE, Matthieu LABARUSSIAS, Marie Madeleine MARCIQUET, Michèle DHERBECOURT.

Crédit photos : Mairie, CSCS Haute Charente, Associations, Marie-Françoise CORMIER.

Au cours de ces premiers mois de l'année 2021, nos équipes municipales ont réalisé différents travaux sur les 5 communes historiques.

BÂTIMENTS

ROUMAZIÈRES-LOUBERT

Boutique éphémère : le plafond est terminé.

Salle des mariages: la salle a été entièrement rénovée (peintures, rideaux, cadres homogènes de tous les présidents confectionnés par le service menuiserie).

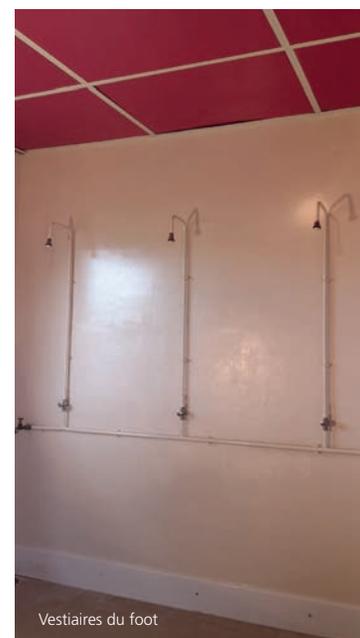
Vestiaires du foot : la peinture des douches a été refaite.

GENOULLAC

Le local espaces verts près de l'église a été réhabilité.

TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE

Suivi de la maintenance dans les différents bâtiments communaux (écoles, salles des fêtes, mairies, stades, etc.).



VOIRIE

ROUMAZIÈRES-LOUBERT

Divers busages ont été effectués par le service voirie : La Faye, Villars, Flagnat, Chez le Moine, Route de Saint-Claud.

Agrandissement du parking de la Pêche « Le Genêt ». Les travaux ont été entièrement financés par l'association APPERL de la commune.



Chemin de la Croix des Essarts : le chemin a été entièrement rénové.



GENOUILAC

Un busage pour les écoulements d'eaux pluviales a été réalisé pour canaliser les eaux.



Chemin du cimetière - La Mazières



Busage - Genouillac

MAZIÈRES

Le chemin du cimetière a entièrement été reprofilé.

TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE

Entretien et suivi régulier de bouchage de trous, nids de poules sur la route de Peyras et sur divers routes et chemins de la commune.

Espaces verts

ROUMAZIÈRES-LOUBERT

Rue du 08 mai : Les arbres ont été équipés d'un entourage en bois afin de les protéger.

TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE

Les équipes ont maintenu l'entretien des rues et des parterres, le nettoyage des cimetières, la tonte des différents sites et terrains de sport, la taille des haies d'alignement de bourg, le désherbage et l'arrosage des massifs de vivaces et fleurs annuelles.

Parc du Clos du Trône : Un nettoyage et un rajeunissement ont été effectués sur la collection de rosiers anciens au Clos du Trône.

Fertilisation des terrains sportifs. Création et pose de plusieurs tapis de fleurs dans les différentes communes.



Parc du Clos du Trône



Fleurissement & embellissement



La commission embellissement rappelle que notre commune Terres-de-Haute-Charente organise un concours des maisons fleuries avec la remise d'un prix spécial pour la mise en valeur des abords de maisons.

La commission se déplacera durant l'été pour repérer et photographier les lieux remarquables.

Un classement des plus belles réalisations sera établi et des récompenses, sous forme de bons d'achats, seront distribuées au cours d'une réception en fin d'année.

Dans le cadre du concours des villes et villages fleuris, le fleurissement est pris en compte ainsi que l'embellissement en général. Alors fleurissez, taillez, aménagez !

Valorisation du petit patrimoine de la commune

La commune a procédé à des aménagements pour valoriser le petit patrimoine de Terres-de-Haute-Charente. Devant chaque monument historique ont été installés des tables et des bancs ainsi que des plaques informatives retraçant l'histoire du monument. Cette action de valorisation s'est faite en partenariat avec l'Union européenne au travers du programme LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) / FEADER (Fonds Européen Agricole et de Développement de l'Espace Rural), la région Nouvelle Aquitaine et la communauté de communes Charente Limousine. Ces différentes installations sont à retrouver sur les différentes communes historiques devant les monuments de petit patrimoine suivants :

Genouillac : L'église Saint-Martial de Genouillac, Le Lavoir de la Fontaine Saint-Martial, La Chapelle Saint-Jean l'Evangeliste

La Péruse : L'église Saint Pierre

Mazières : L'église Saint-Sulpice de Mazières

Roumazières-Loubert : L'église Saint Jean-Baptiste de Loubert, l'église Saint-Christophe de Roumazières, l'église de Notre-Dame-de-Laplaud, La Chapelle Notre-Dame de l'Esperance.

Suris : L'église Saint-Genis de Suris.



Les agents du service des Espaces Verts

L'équipe municipale, par le biais de sa commission communication, s'engage à présenter, dans chaque bulletin, les agents qui, au quotidien, animent, embellissent et font fonctionner notre commune. Une façon de promouvoir les services que propose la mairie et les compétences de celle-ci à travers des corps de métiers très divers.



(de gauche à droite : Eric CHAUMET, Bryan DOUTEAU, Michel ARGAND (stagiaire au jour de la photo), François DUMONT, Georgio GARGOVITH, Jérôme SECHER, Marouane JAKOUL, Noël OGER, Stefani GARGOVITH, Alexandre BEAU, Sébastien GROLLEAU, Youri BAZIRE, Thomas MERCIER)

Dans ce premier article, il est question des agents affectés aux espaces verts. Un service qui, depuis la fusion de janvier 2019, a dû s'adapter à un territoire plus dense et à une gestion des équipes plus drastique.

Pour présenter ce service, Éric Chaumet, responsable des espaces verts, a bien voulu se prêter à un jeu de questions sur son quotidien et sur les enjeux de ses différentes missions.

SON ÉQUIPE

L'équipe se compose de 13 personnes à l'année avec 7 titulaires, 5 contrats aidés PEC (parcours emploi compétence) pour des personnes qui reprennent une activité et 1 apprenti. Ils sont souvent rejoints par des élèves stagiaires venus par exemple de la MFR de La Péruse mais aussi par des jeunes effectuant des Travaux d'Intérêt Général, et même, des personnes qui reprennent une activité par le biais d'un contrat d'immersion. Ainsi, l'équipe peut vite passer de 13 à 17 personnes, qu'il faut répartir sur tout le territoire en associant des agents expérimentés avec d'autres agents qui apprennent le métier.

L'ORGANISATION

La fusion de janvier 2019 a fait regrouper tous les agents issus des 5 communes historiques. La gestion de cette grande équipe a été revue récemment, le 1^{er} février 2021, pour une répartition plus optimisée des agents. Ainsi, 3 sous-équipes ont été constituées. Une sur La Péruse-Suris, une autre sur

Genouillac-Mazières et enfin la dernière sur Roumazières-Loubert uniquement. Éric Chaumet souligne que cette nouvelle organisation est plus efficace sur le territoire et qu'il est plus facile de la gérer.

LES MISSIONS

Éric Chaumet travaille en étroite collaboration avec Olivier Vignaud qui est responsable des Services Techniques et son adjointe Magali Debiais. Ces derniers reçoivent dans un premier temps les fiches de travaux, que chaque administré peut demander et remplir en mairie, ou que les élus de chaque commune font remonter. Puis ils les transmettent à Éric qui, à son tour, répartit les missions aux autres agents.

Ainsi, on peut voir deux types de missions. Une plus générale, qui consiste à nettoyer les villages : tonte, désherbage, taille, massifs fleuris, entretien des cimetières. Et une mission plus ponctuelle comme entretenir les ouvrages d'art et les abords du petit patrimoine.

LES AVANTAGES ET LES INCONVÉNIENTS

Spontanément, Éric nous parle des avantages qu'il trouve à son métier : le fait d'être toujours à l'extérieur, de travailler avec une bonne équipe qui lui procure le sentiment de travailler dans une ambiance agréable. Et bien sûr, l'inconvénient majeur étant la météo qui, selon ses aléas, peut compliquer ou rendre plus difficiles certaines interventions : fortes chaleurs, pluie, froid...

ET PENDANT LE CONFINEMENT ?

Éric précise que les agents ont continué leur service durant la période du confinement de mars à juin 2020 dans le respect du protocole sanitaire avec des horaires adaptés pour éviter le croisement des équipes. Cela a permis de continuer l'entretien des espaces verts qui prennent vite de l'ampleur durant cette période.

LES ENGAGEMENTS

Le service des espaces verts s'engage écologiquement en n'utilisant aucun produit phytosanitaire depuis plusieurs années. Les entretiens divers se font avec du matériel allant du rotofil à la tondeuse frontale en passant par les débroussailluses, tailles-haies... Éric précise également que son service fait beaucoup de broyage de végétaux, environ 70m³ par an, avec un broyeur emprunté à la Communauté de communes et servant ensuite à pailler les massifs fleuris pour limiter les repousses herbeuses.

À préciser que depuis août 2019, la commune possède le label « 2^{ème} fleur » et se projette vers le label « 3^{ème} fleur » dans l'avenir !

QUELQUES MOTS POUR DÉCRIRE LE MÉTIER

Eric décrit son métier en disant qu'être agent en charge des espaces verts, c'est « *le plaisir d'être à l'extérieur, de créer des choses et d'embellir la commune* ». Il ajoute un souhait « *que la nouvelle répartition des équipes fonctionne et que les contribuables soient satisfaits de notre travail* ».



Le centre de vaccination de Terres-de-Haute-Charente est ouvert à la salle des fêtes de la commune historique de Roumazières-Loubert depuis le 18 janvier 2021. Ayant débuté à raison de quelques permanences et d'une centaine de vaccinations par semaine, le centre tient aujourd'hui deux permanences par jour et vaccine plus de huit cents personnes chaque semaine.

Le centre de vaccination a reçu, le 19 mars dernier, la visite du député Thomas Mesnier.

La Ministre en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes, Madame Elisabeth Moreno, en visite sur la commune de Terres-de-Haute-Charente le 9 avril, s'est également rendue au centre de vaccination et a rencontré le personnel médical et les bénévoles. Monsieur le Député et Madame la Ministre ont tous les deux salué le formidable travail mené au quotidien par le personnel soignant du centre, les médecins et infirmiers, ainsi que par tous les bénévoles et le personnel administratif. La commune de Terres-de-Haute-Charente tient à remercier chaleureusement toutes ces personnes œuvrant quotidiennement pour permettre un fonctionnement et un accueil

optimal du centre et un accès à la vaccination pour l'ensemble des administrés de la commune et des communes alentours.

La prise de rendez-vous pour la vaccination s'effectue en ligne sur le site internet Doctolib (<https://www.doctolib.fr/centre-de-sante/terres-de-haute-charente/centre-de-vaccination-covid-19-terres-de-haute-charente>). En cas de difficultés, la mairie, les médecins, pharmaciens et infirmiers peuvent vous prendre rendez-vous sur le site Doctolib.

QUELQUES CHIFFRES CONCERNANT LA VACCINATION AU 1^{ER} JUIN 2021 :

5019 personnes ont eu une 1^{ère} injection et 3505 personnes ont eu les 2 injections.

Action sociale Boîte SDF

Fin décembre, les enfants de Genouillac ont participé à une belle initiative «boîtes de Noël pour les plus démunis» pour ensuite les offrir à des personnes démunies afin de leur apporter un peu de chaleur et du lien social.



Cette action consistait à remplir une boîte à chaussure avec des objets : quelque chose de chaud, de bon, un loisir, un produit de beauté et un mot doux avec un dessin et enfin un dernier objet personnel de leur choix qui réchaufferait le cœur d'un ou d'une inconnue.

Le tout emballé par un joli papier cadeau en indiquant si c'était pour une femme ou un homme.

Ce sont une douzaine de boîtes qui ont été confectionnées et données aux restos du cœur de l'antenne de Chabonais ainsi qu'aux sans domicile fixe (SDF) accueillis à la halte de nuit de Terres-de-Haute-Charente.



Commémoration Gare SNCF

Les services de la SNCF ont retiré, le 4 mai dernier, le monument commémoratif du hall de la gare pour fixer sur les parois extérieures du bâtiment une plaque en marbre, en hommage au jeune cheminot résistant, François Faubert, fusillé avec ses 32 camarades à Biard le 8 mai 1944.

Cette plaque a été inaugurée le mercredi 12 mai, sans public

les victimes du conflit de 1939-1945 et particulièrement à François Faubert.

et dans le respect des règles sanitaires, en présence de madame la maire Sandrine PRECIGOUT, des maires délégués des communes historiques, du président général délégué de la FNCAC (Fédération Nationale Cheminots Anciens Combattants), des porte-drapeaux des anciens combattants Angoulême-Poitiers et de l'historien José DELIAS. Lors de cette cérémonie, un hommage a été rendu à toutes

Monsieur Claude SERY, président de la FNCAC, a ainsi conclu son discours : «*Notre devoir est de nous souvenir de leur sacrifice et, comme nous le faisons tous les ans, de rendre hommage devant les monuments aux cheminots morts dans les établissements SNCF*». Afin de clôturer cette commémoration, les personnes présentes ont entonné la Marseillaise.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) Terres-de-Haute-Charente



Cette année, en raison de la situation sanitaire, aucun repas des aînés n'a pu être organisé. Le CCAS a donc décidé de distribuer un colis à tous nos aînés à partir de 65 ans durant la période de fêtes de fin d'année 2020.

Plus de 1000 colis ont été distribués à domicile sur l'ensemble du territoire Terres-de-Haute-Charente par les membres du Conseil d'administration ainsi que les membres du Conseil municipal. Un grand merci à nos plus âgés pour leur gentillesse lors de la visite à domicile.

Nous saluons également le personnel médical et nos 50 aînés accueillis dans nos EHPAD alentours à qui nous avons offert une boîte de chocolat pour Noël.

En ces temps difficiles, il semble important de rappeler la fonction du CCAS, celle d'être à l'écoute des habitants et notamment des

plus fragiles d'entre nous: isolés, démunis, âgés ou tout simplement inquiets...

Aussi, nous vous invitons à remplir et signer la fiche d'inscription jointe à ce bulletin afin que le CCAS puisse tenir un fichier dont les informations seront confidentielles et qui permettra de prendre de vos nouvelles et d'intervenir si besoin.

Il constituera un lien précieux et efficace. Vous pouvez également nous joindre par téléphone au 05 45 71 20 54 ou au 07 86 52 40 81 où Anaïs BARBÉ, agente chargée du CCAS sera à votre écoute.



Les élus et le CCAS de Terres-de-Haute-Charente se mobilisent pour améliorer l'accès aux soins de leurs administrés en partenariat avec l'Association ACTIOM.

Partant du constat des inégalités sociales dans la prise en charge des dépenses de santé, les élus et le CCAS de Terres-de-Haute-Charente se mobilisent pour leurs concitoyens et proposent une mutuelle santé négociée.

Grâce à la mise en place du dispositif « Ma Commune Ma Santé » en partenariat avec l'Association ACTIOM, notre commune peut désormais faire bénéficier ses administrés, ses agents territoriaux et les travailleurs indépendants, d'une complémentaire santé négociée et mutualisée.

Une solution intéressante qui apparaît comme une alternative appropriée dans l'univers complexe des mutuelles...

Le principe de mutualisation existe déjà.

Les salariés des entreprises le savent bien, depuis le 1^{er} janvier 2016, tous bénéficient d'une proposition de complémentaire

santé négociée par leur employeur.

L'objectif de l'Association ACTIOM est de protéger nos administrés en leur permettant de bénéficier eux aussi d'une offre collective, mutualisée et négociée au meilleur tarif, sans subir pour autant les augmentations importantes des cotisations d'une année sur l'autre. Sans questionnaire de santé, sans condition de revenus, personnalisable et négociée auprès de Mutuelles, l'offre « Ma Commune Ma Santé » s'adapte aux besoins de chacun.

La solidarité à Terres-de-Haute-Charente prend tout son sens.

Sur rendez-vous en appelant la mairie, **07 86 52 40 81**, (ou le CCAS) ou le numéro dédié de l'association **05 64 10 00 48**, sur lequel vous pourrez également échanger avec des conseillers spécialisés du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Le site internet d'ACTIOM :

www.associationactiom.org



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Inscription au registre des personnes âgées et vulnérables à intégrer dans le plan communal et départemental en cas de risques exceptionnels (canicule, grand froid...).

Personne(s) à inscrire :

Nom :
 Prénom :
 Date de naissance :
 Adresse :
 Téléphone (obligatoire) :
 Vit : Seul(e) En couple Autre à préciser.....

Qualité de la personne à inscrire :

Personne âgée de 65ans et plus Personne reconnue handicapée
 Autre à préciser.....

Personne à contacter en cas d'urgence :

Nom :
 Prénom :
 Adresse :
 Téléphone (obligatoire) :
 Qualité (enfants,amis,voisins) :

Personne à contacter en cas d'urgence 2 :

Nom :
 Prénom :
 Adresse :
 Téléphone (obligatoire) :
 Qualité (enfants,amis,voisins) :

Professionnel(s) intervenant au domicile :

Service d'aide ménagère Portage repas Autre à préciser.....
 Intitulé du service :

Signature(s) (obligatoire) :

A compléter, si nécessaire, et à retourner ou à déposer à la mairie de Terres-de-Haute-Charente ou aux mairies déléguées de Genouillac, Mazières, La Péruse et Suris.

Ce registre est soumis au décret 2004-926 et peut être mis à disposition du préfet et représentant de l'état en cas de déclenchement du plan canicule et grand froid. L'inscription à ce registre n'est pas obligatoire et vous pouvez à tout moment sortir du dispositif sur une demande simple adressé à Monsieur le Président du CCAS en justifiant de votre identité et de votre adresse

CCAS – Mairie de Terres-De-Haute-Charente
 31 rue de l'Union Roumazières-Loubert 16270 TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE
 05.45.71.20.54

Le budget communal 2021

Le compte administratif 2020 a été adopté lors du conseil municipal du 6 avril 2021 et le budget primitif 2021 a également été voté.

1. Compte administratif 2020

Le compte administratif fait ressortir les résultats suivants :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Résultat de l'exercice	TDHC	Résultat de l'exercice	TDHC
Dépenses	4 164 109,37	Dépenses	1 279 885,52
Recettes	4 641 448,20	Recettes	1 275 805,04
RÉSULTAT	477 338,83	RÉSULTAT	- 4 080,48
Résultat reporté exercice N-1	200 000,00	Résultat reporté exercice N-1	475 147,66
Résultat de clôture	677 338,83	Résultat de clôture	471 067,18

Les résultats cumulés pour la commune de Terres-de-Haute-Charente sont les suivants :

- Un excédent de la section fonctionnement de **677 338,83€** que le conseil municipal a décidé d'affecter de la façon suivante :
 - 477 338,83€ sur la section investissement du budget 2021,
 - 200 000,00€ sur la section fonctionnement du budget 2021.
- Un excédent de 471 067,18€ sur la section investissement.

2. Le budget 2021

D'un montant de **4 932 970€**, le budget 2021 prend en compte les éléments suivants :

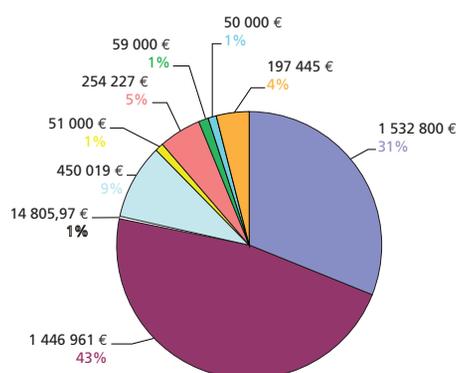
- Le maintien des taux d'imposition 2020.
- À noter que :

- Le conseil municipal ne délibère plus sur le taux de la taxe d'habitation depuis 2019 en raison de sa suppression progressive.
- La part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) a été transférée aux communes pour compenser la suppression de la taxe d'habitation. Ainsi la commune a dû voter un taux égal à la somme du taux communal fixé par l'assemblée délibérante (18,14%) et du taux départemental de TFB de 2020 (22,89 % pour le département de la Charente). Le taux de la taxe foncière bâtie pour 2021 sera de 41,03%. Ce nouveau taux n'aura aucune incidence pour les contribuables, le département ne prélevant plus cette taxe.

- Ces taux ne seront pas ceux qui figureront sur les feuilles d'impôt des contribuables puisqu'un lissage (nombre d'année pour atteindre le taux 2019) est appliqué pour chaque taxe. Celui-ci permettra l'harmonisation des taux sur les 5 communes en 6 ans pour la TFB et la TFNB et 5 ans pour la CFE.
- Le maintien des dotations (recettes) de 5% environ du fait de la création de la commune nouvelle.
- Une maîtrise des dépenses à caractère général et des charges de personnel.

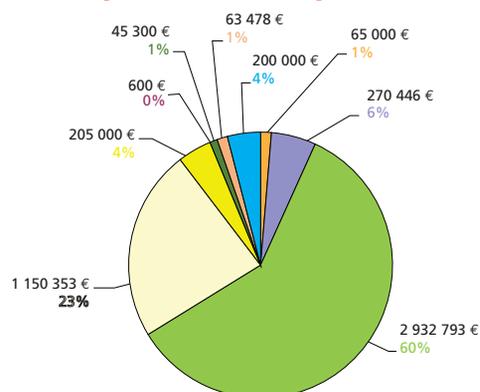
	Taux 2020	Taux 2021
Taxe foncière bâti (TFB)	18,14%	41,03 % (18,14 + 22,89 %)
Taxe foncière non bâti (TFNB)	56,11%	56,11%
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	17,30%	17,30%

Principales dépenses de fonctionnement



- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Atténuation de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Dépenses imprévues
- Virement à la section d'investissement
- Dotations aux amortissements

Principales recettes de fonctionnement



- Produits des services, du domaine et ventes diverses
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits de gestion courante
- Produits financiers
- Produits exceptionnels
- Dotations aux amortissements
- Excédent antérieur
- Atténuation des charges

Principaux investissements 2021

Ecoles de Genouillac et Roumazières-Loubert : travaux et matériel	272 077 €
Aménagement du bourg de Suris	217 422 €
Travaux divers (Plan d'eau, marché couvert, hôtel de ville, gendarmerie, maison du patrimoine)	184 340 €
Acquisition bâtiments (impasse de la Chapelle et Genouillac)	167 190 €
Matériel divers services techniques	157 845 €
Aires de jeux et équipements sportifs	115 401 €
Travaux de voirie	54 783 €
Matériel divers (informatique, mobilier, bureautique...)	53 795 €
FDAC (Fonds départemental d'aménagement communal)	27 628 €
Matériel cantine centrale et cuisines satellites	22 780 €
Restauration de la chaire Eglise de Suris	16 600 €
Cimetières	12 768 €
Signalétique	12 000 €
Vergers citoyens	10 000 €
Embellissement (plantations)	5 500 €
Bornes incendie	5 000 €
TOTAL	1 316 661 €

3. Les budgets annexes 2021

Budget concerné	Budget de la section fonctionnement	Budget de la section investissement
Assainissement	216 484,92 €	580 738,26 €
CCAS	202 515,00 €	29 133,14 €
Lotissement Bois d'Etienne	1 319 479,75 €	826 037,72 €
Lotissement de Suris	13 400,00 €	13 800,00 €

RECENSEMENT DE LA POPULATION

La population totale de la commune au 1^{er} janvier 2021 est de 4037 habitants (population municipale 3931 + population comptée à part 106).

Numéro d'appel pour les pharmacies de garde le week-end et jours fériés : 3915.

COMMERCES – ARTISANS : DU NOUVEAU

Chez CUSS Tartines – Pizzas & Co

Vente sur place ou à emporter de tartines et Pizzas

Ouvert du mardi au vendredi de 12h à 14h et de 18h à 21h30 et samedi et dimanche de 18h à 21h30 – commande à emporter, à commander par téléphone.

57 route nationale
Roumazières-Loubert
06 25 55 38 05 / 05 16 46 04 15

Christophe MOREAU

Création en bois de Totof – Chantourneur sur bois – Fabrication d'objets divers en bois, en liège, vannerie, sparterie, etc.

1 Place du Marché
Roumazières-Loubert
06 29 19 10 67

Changement de propriétaire :

Intermarché

Serge et Laurence SCHIANO
RN 141
05 45 71 70 12

La Brasserie Lucky
(anciennement *La Table de Rouge Masure*)
Restaurant / Pizzas
122 rue nationale - Roumazières-Loubert
05 16 46 08 10

Changement de lieu :

CAT'PAT

Céline LACOURARIE
Toilettage animaux
77 route Nationale
Roumazières-Loubert
05 17 23 12 02

NOUVELLE ASSOCIATION

Association contre le projet de déviation de Confolens via Le Maine du Beau-Les Trois Chênes

Président : Philippe DELAGE
31 rue de l'Union
Roumazières-Loubert
ascodeco@orange.fr

ÉCOLES- COLLÈGE

École maternelle - Les Grillons

Roumazières-Loubert
Directeur : Philippe BLOCH
05 45 71 78 21

École élémentaire - Jean Everhard

Roumazières-Loubert
Directrice : Virginie THYBAUD
05 45 71 11 44

École du plan d'eau

Genouillac
Directeur : Nicolas DA SILVA
05 45 71 22 01

Collège Jean-Michaud

Roumazières-Loubert
Principale : Josiane MEILLAT
05 45 71 11 14

GARDERIES

Garderie périscolaire

Roumazières-Loubert - 05 45 71 39 18

Garderie périscolaire

Genouillac - 05 45 71 13 11

Garderie périscolaire

Salle des Fêtes
La Péruse - 05 45 71 08 93

OUVERTURE ESTIVALE DE NOS 2 FRITERIES

RESTO'RAPIDE

Ouverture jusqu'à début septembre
Anita DEMAZOIN
Aire de repos – Les Vergnes
05 45 71 77 45

SNACK L'IMPERIAL

Ouverture jusqu'au 12 septembre
Gaëlle RAMAT
Plan d'eau des Prés de Peyras
06 66 26 52 96

À vos agendas



MARCHÉS DE PRODUCTEURS DE PAYS

Les Marchés des Producteurs de Pays (MPP) nous certifient des produits de qualité et une authenticité de leurs origines, en vente directe du producteur au consommateur et garantissent la convivialité et l'échange. Ces Marchés sont exclusivement réservés aux producteurs fermiers ou aux artisans. Habituellement, les MPP sont connus pour être des marchés festifs en soirée mais offrent également l'avantage de pouvoir manger sur place les produits achetés sur les stands. L'organisation sera adaptée selon la réglementation sanitaire.

C'est donc, pour une deuxième année, que la Chambre de l'Agriculture de la Charente offre la possibilité aux consommateurs de pouvoir passer commande en amont des dates de marchés prévues. Pour cela, il vous faudra aller sur le site www.pensezlocal16.fr où vous trouverez la liste de tous les producteurs qui seront présents sur les différents MPP.

Les Marchés de Producteurs de Pays se sont déjà déroulés sur la commune de Roumazières-Loubert le 17 juin 2021 ainsi que sur la commune de Mazières le 24 juin 2021. Nous vous accueillons donc lors des prochains MPP sur les communes de La Péruse le 29 juillet ainsi qu'à Suris le 26 août.

Pensez local !

LES GASTROFOLIES

Elles auront lieu le samedi 18 septembre place de la mairie à Roumazières-Loubert, manifestation organisée par la municipalité en partenariat avec ARGILA.

Outre les produits locaux, de terroir, plusieurs stands représenteront des cuisines du monde avec diverses spécialités. Animations durant toute la journée avec rallye touristique. Venez nombreux.

LE MARCHÉ DE NOËL

Il aura lieu le dimanche 12 décembre 2021 toute la journée, sur la place du marché.

De nombreux producteurs et artisans locaux proposeront leurs produits et créations dans des domaines divers : gastronomie, vêtements, sacs, bijoux, luminaires, décorations de Noël, linge de maison, art de la table, jeux en bois...

La journée sera ponctuée de différentes animations gratuites pour accompagner les déambulations.

L'objectif est de pouvoir réunir habitants, commerçants de façon conviviale et festive. Vous êtes toutes et tous bienvenus à cet événement et si vous souhaitez participer n'hésitez pas à contacter la mairie.

À noter que toutes les manifestations prévues seront soumises aux directives gouvernementales annoncées en lien avec l'épidémie de Covid 19. Il est donc possible que certaines d'entre-elles soient annulées ou que leurs modalités d'organisation soient modifiées.

Plan d'eau des Prés de Peyras

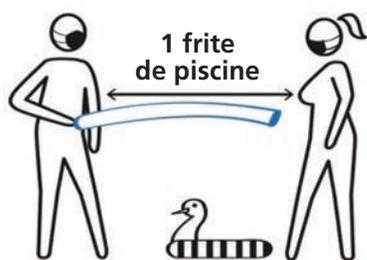
BAIGNADE OUVERTE

du 19 juin au 31 août 2021

de 13h30 à 19h30

VOTRE SANTE, NOTRE PRIORITÉ

CORONAVIRUS POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Rester à 1 mètre de distance minimum des autres personnes



Porter un masque quand on sort



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



Tousser ou éternuer dans son coude

Cours de Natation : Séances de 30 minutes/12 €

Aquagym en musique : tous les jeudis/5 € de 19h45 à 20h30

Informations et réservations au 06 23 13 91 01

Assurés par Alexandre BEAU, Maître-Nageur

Informations pratiques

Député de la circonscription

Jérôme Lambert : sans rendez-vous.
Le calendrier de ses permanences est affiché en mairie. Pour tous renseignements : 05 45 39 00 09 ou 05 45 71 20 54

Sénateurs de la Charente (Nouvelle-Aquitaine)

Nicole BONNEFOY : 05 45 90 15 95
n.bonnefoy@senat.fr
François BONNEAU : 06 71 42 56 06
f.bonneau@senat.fr

Élus

Tous les élus sont joignables à la mairie - contacter l'accueil aux heures d'ouverture.

CPAM

Pour tous renseignements : 3646 de 8h30 à 17h.

CONCILIATEUR DE JUSTICE POUR LE CANTON DE CHARENTE-BONNIEURE : M. Christian SANDOVAL

- Champagne-Mouton (Mairie) : le 1^{er} jeudi du mois de 9h à 12h.
- Chasseneuil-sur-Bonnieuire (maison des associations - rue Birkhem) : de 14h à 17h.
Prendre rendez-vous de préférence sur cette adresse mail :
christian.sandoval@conciliateurjustice.fr

DÉLÉGUÉ DU DÉFENSEUR DES DROITS :

Sous-Préfecture de Confolens
Vendredi matin sur rendez-vous uniquement : 05 45 97 61 28.

Permanences GROUPAMA :

Place du Marché. Après Chabanais, Champagne Mouton l'agence Mobile GROUPAMA est présente tous les mercredis place du Marché à partir de 9h. Que vous soyez Particuliers, Commerçants, Entreprise ou Exploitants, Venez réaliser toutes vos opérations d'assurances, de prévoyance et financement. N'hésitez pas !
Tel : 06 07 44 91 00
À très Bientôt dans votre agence GROUPAMA.

MAISON DE SANTÉ – Différents

Services – Roumazières-Loubert :

Cabinet de Médecine Générale des Docteurs

- Michel RAMBEAUD, Etienne MICHAUD et Damien LAILLER - 05 45 71 10 52
- Fabien DUMAS - médecin adjoint du docteur LAPOUGE
- Laurence DOUSSON Infirmière ASALÉE - 05 45 71 10 52

Cabinet Dentaire

- Docteur Jean-Luc DIVERNET 05 45 71 15 37

Cabinet Infirmier

- C. DESHAYES - A. BERNARD - B. BOUTIN - L. BOUTIN - A. DELAPORTE 05 45 71 23 66
(Pour les prises de sang, sur rendez-vous uniquement au 05 45 71 10 52)

Cabinet de Kinésithérapie

- Laurent DELCOMBEL - 05 45 71 17 65

Cabinet de Pédicure-Podologue

- Guillaume GOGNAT - 06 41 27 22 91

Cabinet d'Ostéopathie

- Quentin BRAYON et Olivier PERRIN - 06 84 34 16 51

CENTRE CAMILLE CLAUDEL (Centre Médico-Psychologique)

- Secrétariat - 05 45 67 59 40
- Infirmières - 05 45 84 19 73

PHARMACIE VANELSIS :

1 avenue de la Gare - 05 45 71 20 42

Réflexologie plantaire :

Christine GUILBON - Le Bourg Mazières - 05 45 31 21 83

HORAIRES D'OUVERTURE

La Poste de Roumazières-Loubert :

Lundi après-midi : 13h30 à 16h30
Du mardi au vendredi : 9h à 12h - 13h30 à 16h30
Samedi : 9h à 12h

Agence postale de Suris :

L'agence postale de Suris est transférée dans les locaux de la mairie de Suris. Horaires : 9h - 12h du lundi au vendredi - 05 45 89 21 30

Agence postale de Genouillac : lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 12h.

Centre des Finances Publiques :

Horaires : lundi et mercredi matin de 8h45 à 12h. Roumazières-Loubert - 5 rue des Paleines 05 45 89 63 89

FEUX DE PLEIN AIR

Sont strictement INTERDITS toute l'année :

Brûlage des déchets verts ménagers pour les communes en zone urbaine ; brûlage des déchets verts municipaux, d'entreprises (tonte de pelouse, taille des arbres, haies, arbustes...) ; Lâcher de lanternes célestes ; brûlage des pailles soumises à la PAC.

Sont autorisés sous conditions :

Brûlage des résidus agricoles (taille des arbres, vignes, élagage des haies et autres résidus d'exploitation agricole) ; Gestion forestière ; Ecochage ou brûlage des chaumes agricoles non soumises à la PAC ; Brûlage des déchets verts parasités ou malades ; Feux d'artifices, feux festifs...

Les conditions pour faire brûler :

Déclaration (formulaire adapté) et autorisation préalable du Maire ; Respect de l'ensemble des conditions de sécurité (distances de sécurité, vitesse du vent...).

AVANT D'ALLUMER un feu :

consultez le serveur vocal au 05 45 97 61 40. Pour plus de détails, consultez le site internet des services de l'Etat à l'adresse suivante www.charente.gouv.fr.

Pour tous renseignements, contactez la mairie.

CARRIÈRE DES COURTHIANTS

Les horaires d'ouverture de la carrière sont les mêmes que ceux de la mairie de Roumazières-Loubert. Si vous souhaitez y déposer des matériaux inertes (dépôt de terrassements, déblais, démolitions, gravats, matériaux neutres), vous devez vous présenter à la mairie muni d'une pièce d'identité (obligatoire) ainsi que du numéro d'immatriculation du véhicule pour récupérer une clef de la carrière. En cas de perte de celle-ci, il vous sera facturé la somme de 30€.

FACTURATION DES CANTINES ET GARDERIES

Nous informons les parents qui ont des enfants qui mangent à la cantine et qui fréquentent la garderie, que les factures pour ces prestations ne sont plus transmises par la commune mais par la DGFIP de Confolens en «AVIS DE PAIEMENT» et cela à partir des consommations de mars 2021. (Attention, ce document est une FACTURE et non un rappel)

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ - PASSEPORT :

Depuis 2016, la mairie de Roumazières-Loubert ne fait plus la demande de carte nationale d'identité. Les mairies non équipées du dispositif de recueil des titres ne peuvent plus recevoir les demandes de carte nationale d'identité.

Vous pouvez toujours retirer la demande en mairie ou faire la pré-demande en ligne (www.service-public.fr ou www.ants.gouv.fr)

Ensuite vous devez impérativement PRENDRE RENDEZ-VOUS :

- mairie de Chabanais : 05 45 89 03 99,
- mairie de Chasseneuil : 05 45 39 55 36,
- mairie de Confolens : 05 45 84 01 97.

CARTE GRISE - PERMIS DE CONDUIRE :

Depuis le 1^{er} novembre 2017, vendre un véhicule ou le donner impose de remettre certains documents au nouveau propriétaire et d'avertir l'administration via un téléservice. Il n'est désormais plus possible de déposer à la préfecture la déclaration de cession (ou de l'envoyer par courrier).

La déclaration s'effectue à présent en ligne. Vous devez avoir accès à un équipement numérique (ordinateur, tablette, smartphone) muni d'une connexion internet pour utiliser le téléservice. Vous aurez également besoin d'un dispositif de copie numérique (scanner, appareil photo numérique, smartphone ou tablette équipée d'une fonction photo)

Des points numériques (avec ordinateurs, imprimantes et scanners) sont mis à disposition dans chaque Préfecture. Vous pouvez également vous rendre à la médiathèque de Roumazières-Loubert ou de Genouillac.

Pour accéder au service en ligne et créer votre compte à L'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) : www.service-public.fr.

Demande en ligne de permis de conduire en cas de perte, vol, détérioration ou changement d'état.

Ce service vous permet de faire dans son intégralité une demande de permis de conduire en cas de perte, de vol, de détérioration ou en cas de changement d'état civil.

Pour accéder au service en ligne et créer votre compte à L'ANTS : www.service-public.fr.

POUR VOUS AIDER DANS VOS DÉMARCHES

MSAP – MAISON DE SERVICES AU PUBLIC MAIRIE DE CONFOLENS :

Place Henri Coursaget - 16500 CONFOLENS

Ouverte au public du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h
Sans rendez-vous ou avec rendez-vous pour les cas particuliers en téléphonant au 05 45 84 94 56 – msap@mairie-confolens.fr

Compétences : Informations administratives et juridiques générales. Renseigner, informer et orienter vers le bon interlocuteur.

MSAP – MAISON DE SERVICES AU PUBLIC Bureau de POSTE de SAINT-CLAUD :

Ordinateur et imprimante sont à votre disposition pour vos démarches administratives. Ouvert au public du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, le samedi 9h - 12h.
Contact : msap.saint-claud@laposte.fr

POINT D'ACCÈS – SOUS-PRÉFECTURE :

1 rue Antoine Babaud Lacroze - 16500 CONFOLENS



Tél. : 05 17 20 34 04

Compétences : Aider les usagers dans leurs démarches concernant les permis de conduire et les certificats d'immatriculation - Tous les jours de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h *uniquement sur rendez-vous*.

RÉSIDENTS ETRANGERS – DEMANDES ET REMISES DE TITRES DE SEJOUR :

Réinternalisation en Préfecture de l'accueil des ressortissants étrangers.

Pour faciliter et sécuriser la délivrance des titres de séjour biométriques (avec empreintes et photos) imposés par la réglementation européenne, l'accueil des étrangers se fait désormais en Préfecture.

Jours et heures d'accueil physique des ressortissants étrangers à la Préfecture pour les demandes de titre de séjour ou renouvellement : lundi, mercredi, vendredi 8h30 - 14h30.

L'accueil téléphonique pour les titres de séjour est assuré le mardi et le jeudi de 9h à 12h au 05 45 97 62 49.

INFO MARCHÉ DU DIMANCHE MATIN

Le marché a lieu tous les dimanches matins Place du Marché à Roumazières-Loubert. (Il n'y aura plus de marché place de la mairie quand le 2 du mois tombera un dimanche)

CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS

La commune a organisé une campagne de stérilisation des chats du lundi 1^{er} mars au lundi 12 mars pendant laquelle 65 chats ont pu être stérilisés. Sur ces 65 chats, nous comptons 18 mâles et 47 femelles dont aucun n'était porteur de la maladie FIV/FELV.

Nous tenons à remercier vivement tous les bénévoles ainsi que la clinique vétérinaire de Terres-de-Haute-Charente qui ont été extrêmement actifs sur cette campagne. Sans leur soutien et leur participation, nous aurions eu 150 naissances supplémentaires, ce qui représenterait en fin d'année au minimum plus de 600 naissances de chatons. Nous tenions également à remercier les propriétaires chez qui nous avons pu installer des cages pour capturer les chats dans d'excellentes conditions. Une prochaine campagne de stérilisation pourrait voir le jour d'ici la fin de l'année.

Si vous êtes touchés par la présence de chats errants proches de votre domicile et si vous souhaitez faire partie de la prochaine campagne, vous pourrez vous déclarer en mairie et vous inscrire sur le registre mis à votre disposition à l'accueil de la mairie de Roumazières-Loubert. Nous tenons à rappeler qu'une femelle peut avoir jusqu'à 4 portées par an avec une moyenne d'environ de 4 à 9 chats par portée.

Il est également important de mentionner les obligations de chaque propriétaire de chat. Depuis le décret n°2020-1625 du 18 décembre 2020, les propriétaires de félins sont dans l'obligation de faire identifier leur animal, si ce dernier est né après 2012. En cas de non-respect de cette loi, le propriétaire s'expose à une amende de 4^{ème} classe de 750€.



Dans un contexte d'augmentation sans précédent de la fiscalité nationale sur les déchets résiduels (sac noir), il est capital que chaque citoyen charentais s'empare de l'enjeu essentiel qui est de faire subir une stricte cure d'amaigrissement à sa poubelle noire !

Bien évidemment, le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ! Il existe d'ailleurs de nombreuses actions qui permettent d'éviter la production de déchets. Composter ses biodéchets à la maison, mettre un stop-pub sur sa boîte aux lettres, ou encore réfléchir à son mode de consommation (éviter les produits suremballés, proscrire les produits à usage unique, préférer les achats en vrac, etc...). A ce propos, savez-vous que la récente « Loi anti-gaspillage » entrée en application depuis le 1^{er} janvier dernier précise que « **Tout consommateur peut demander à être servi dans un contenant apporté par ses soins, dans la mesure où ce dernier est visiblement propre et adapté à la nature du produit acheté** » ?

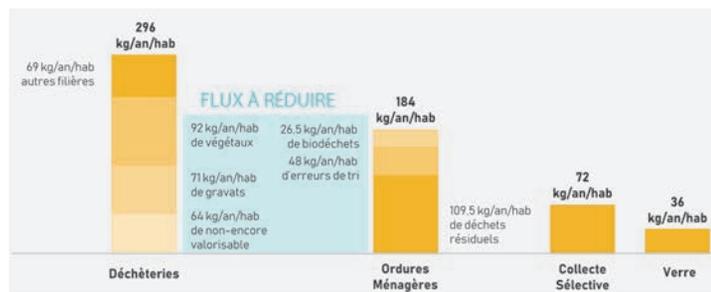
Mais nous ne sommes pas dans un monde « parfait » et il nous restera encore longtemps des emballages et des papiers à la maison. **Il est impératif de les trier !** Sachez que chaque fois qu'une tonne de déchets recyclables n'est pas triée et donc qu'elle est placée dans un sac noir qui va être enfoui, c'est un surcoût financier de 210 € pour la collectivité et un impact environnemental certain puisqu'il s'agit de ressources perdues.

Même si la Charente est bonne élève au niveau du tri des déchets sur la région Nouvelle-Aquitaine, **notre sac noir est aujourd'hui encore composé à 26% de déchets qui auraient pourtant pu être triés.**

A l'échelle du département, **cette perte se chiffre à environ 3,5 millions € et elle vous impacte directement dans le coût de vos impôts locaux.**

Réduire ses déchets, mieux les trier, c'est donc aussi éviter une hausse trop importante des coûts.

Un doute concernant le tri de vos déchets ? Consultez l'outil «Où va ce déchet» sur le site calitom.com ou le guide du tri en téléchargement. Pour vos déchets de cuisine et de jardin, vous pouvez vous procurer un composteur gratuit en faisant votre demande en ligne via le formulaire dédié.



Retrouvez toute l'actualité de Calitom sur www.calitom.com • [Facebook.com/calitom16](https://www.facebook.com/calitom16) • N° vert 0 800 500 429

Recensement militaire



Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. **S'est-il fait recenser ?**

A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant : **le recensement est obligatoire.**

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour pouvoir être convoqué à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ***.

Pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 – Créez votre compte sur www.service-public.fr
- 2 – Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 3 – Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 4 – Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national », ou dans la zone « rechercher » tapez « recensement ».
- 5 – Suivez les instructions.

A LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

* Obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'état.

L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !

- J'ai entre 16 et 25 ans
- Je m'inscris en quelques clics
- Je m'informe de A à Z

MON ESPACE PERSONNALISÉ DIRECTEMENT SUR MON SMARTPHONE GRÂCE AU QR CODE.

- 1/ JE TÉLÉCHARGE UNE APPLICATION LECTEUR DE QR CODE SUR MON SMARTPHONE.
- 2/ JE SCANNE CE QR CODE AVEC MA NOUVELLE APPLICATION.
- 3/ JE SURFE SUR LE SITE GRÂCE À MON SMARTPHONE ET JE PRIORITE IMMÉDIATEMENT DES SERVICES DU NOUVEAU SITE.

Prévoir un délai de 5 mois entre le recensement et la création du compte.

CSCS Haute-Charente



Comme toutes les organisations associatives, l'activité du Centre Social a été fortement impactée par l'épidémie de Covid. Dans ce contexte particulier, l'association a œuvré au maximum pour maintenir toutes les actions qu'il était possible de mettre en place. Nous espérons que notre engagement a permis un peu d'atténuer les effets de ces isolements contraints, j'en profite pour remercier tous ceux qui nous ont encouragés, habitants, usagers et bénévoles.

Depuis toujours, le CSCS de Haute-Charente intervient au renforcement du lien social et du développement de l'action collective, la période que nous traversons nous a radicalement rappelé à quel point cela est essentiel dans nos vies et combien cela participe à notre bien-être individuel et collectif. Dans l'attente d'un retour de toutes les opportunités de rencontres et d'activités, nous rongons notre frein pour, de nouveau, revivre pleinement ensemble.

Le CSCS de Haute-Charente durant le COVID-19

Les protocoles en vigueur et les périodes de confinement ont contraint le CSCS à limiter ou adapter ses activités.

Les services et activités maintenus :

- Les accueils petite enfance : relais assistantes maternelles, lieu d'accueil enfant-parent ;
- L'accueil de loisirs sans hébergement (3-13 ans) à La Péruse
- L'accueil de loisirs Le Pacha (11-17 ans) ;
- L'accompagnement à la scolarité sur Genouillac, Roumazières-Loubert, Saint Laurent de Cérés ;
- Le transport à la demande pour les habitants de Terres-de-Haute-Charente ;
- L'accès à la salle informatique ;
- Les formations informatiques pour le public bénéficiaire des chèques APTIC ;
- L'accompagnement des familles dans l'élaboration de leur projet de vacances.



L'équipe du CSCS de Haute-Charente s'est réinventée en proposant notamment des ateliers en visio :

- Le lundi : atelier mémoire
- Le mercredi : gym douce « bougeons ensemble »
- Le vendredi : atelier créatif

L'accueil au CSCS

L'été, les horaires d'accueil changent : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Le personnel d'accueil reste à votre écoute. Au-delà de l'information sur les activités proposées par l'association, il peut être de bons conseils pour vos démarches administratives en ligne ou encore pour vous orienter vers les partenaires adaptés à votre demande.

Vos activités estivales

Comme chaque été, le CSCS va proposer des activités pour les habitants de son territoire :

- Accueil de loisirs sans hébergement L'îlot z'enfants (3-13 ans) avec des minis camps, des sorties et un programme d'activités variées (selon le protocole en cours),
- Séjours pour les ados (11-17 ans),
- Animation du plan d'eau des Prés de Peyras,
- Eté actif et solidaire : le programme a dû être revu pour que les activités proposées puissent entrer dans le cadre du protocole lié aux activités physiques et sportives. Vous pouvez vous inscrire en ligne sur www.eteactif16.lacharente.fr
- Les sorties familiales.

Jeux m'amuze

La manifestation autour du jeu et du jouet « Jeux m'amuze » est prévue les 27 et 28 novembre 2021 sur le thème de la fête foraine. Ateliers créatifs, structures gonflables, espace ludothèque, spectacles,

déjà retenu « le manège oublié » de la Cie Donin, déambulations, surprises...

Tout ça, toujours gratuitement pour que tout le monde puisse participer, volonté forte des bénévoles qui travaillent toute l'année à son organisation.

Nous espérons vivement que la situation sanitaire nous permettra de faire la fête tous ensemble avec un programme que nous souhaitons exceptionnel après l'annulation de 2020.

Dispositif de chèques APTIC

Le CSCS de Haute-Charente fait partie des structures labellisées APTIC dans le cadre du plan départemental d'accès au numérique. Ce dispositif accessible depuis 1 an aux bénéficiaires du RSA s'est étendu aux demandeurs d'emploi (sur préconisation du conseiller Pôle emploi) et pour tout public par le biais des prescriptions par La Poste.

Au CSCS de Haute-Charente, l'animatrice référent numérique (ARN) Céline KABA FAUROT vous reçoit pour établir un diagnostic de vos connaissances informatiques. Un programme de formation est ensuite élaboré avec vous selon votre niveau et vos besoins. Les formations sont collectives, une session débute à partir de 3 personnes inscrites.

Le point sur... la rentrée 2021/2022

La période estivale est propice à la préparation de votre plaquette de rentrée.

Les activités, nous l'espérons, vont pouvoir reprendre leur rythme de croisière. Nous ne sommes pas en capacité à ce jour de projeter une programmation détaillée.

N'oubliez pas de visiter régulièrement notre site internet et page Facebook.

www.cscshautecharente.fr



Avec la Mission Locale Arc Charente, Passez en Mode Avenir !



Les Missions Locales accompagnent tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans vers l'emploi et l'autonomie, gratuitement. La Mission Locale Arc Charente accompagne les jeunes charentais, notamment ceux de Terre de Haute-Charente. En 2020, 2361 jeunes charentais ont été accompagnés dans les 301 communes du territoire de la Mission Locale Arc Charente, près de 5000 jeunes pour l'ensemble du Département. 964 jeunes sont venus pour la première fois à la Mission Locale, soit sur l'un des 4 sites principaux ou dans l'une des 29 permanences, comme celle de Roumazières-Loubert, installée au Centre Social et Culturel de Haute Charente.

Que propose la Mission Locale pour vous accompagner vers l'emploi ?

- La découverte des métiers et des secteurs d'activité,
- Le repérage des offres d'emploi qui vous intéressent,
- Une aide à la candidature, à la rédaction du CV et à la préparation des entretiens,
- Des rencontres avec des employeurs et des professionnels de tous les domaines,
- Des explications sur les différents contrats de travail (CDI, CDD, intérim, alternance...).

Vous avez besoin d'une formation ?

En venant à la Mission Locale vous trouverez :

- Des idées pour votre orientation,
 - > Quelle formation ?
 - > Quels sont mes droits à la formation ?
 - > Comment s'inscrire ?
- Un accompagnement dans votre projet,
- Un conseiller pour vous aider à financer votre formation.

Un emploi c'est aussi trouver des solutions de la vie quotidienne

La Mission Locale Arc Charente vous accompagne :

- Pour se loger (conseils et aides au logement),
- Pour prendre soin de votre santé (accès aux soins, handicap, sécurité sociale, complémentaire santé...)
- Pour la mobilité (transports locaux, solutions de proximité, aide au permis, voyage à l'étranger...),
- Pour faire face à des besoins financiers ponctuels (allocations, Fonds d'aide aux Jeunes, coup de pouce...) et devenir autonome,
- Pour comprendre ses droits et devoirs (décryptage des textes, régularisation d'une situation en cas de difficulté avec la justice),
- Pour m'engager dans une mission d'intérêt général (bénévolat associatif et/ou caritatif, engagement citoyen, Service Civique, SNU, Jeunes Sapeurs-pompiers).

Je choisis une formation

La Mission Locale
m'accompagne
pour entrer dans la
vie professionnelle

#1jeune1solution

www.unml.info

Jeunes 16-25 ans
Passez en mode *avenir* !

Le Réseau
des Missions
Locales

FRANCE
RELANCE

Votre avenir commence ici :

Mission Locale Arc Charente
Site de Confolens
1 Av du Général De Gaulle
16500 Confolens
Tél. 05 45 85 36 32

Retrouvez-nous aussi dans les réseaux sociaux :

@MLArcCharente
 @Missionlocale.Arc.Charente
 @mlarccharente
 MISSION LOCALE ARC CHARENTE
 Ou téléchargez l'appli : MA MISSION LOCALE

Dans le village de Roumazières-Loubert, qui a vu des générations se passionner pour la tuile, on dit que les habitants naissent avec la terre cuite dans le sang... Ce n'est donc pas un hasard, si, la tuilerie TERREAL implantée sur la commune, est le plus grand centre de production de tuiles en Europe.



UN PEU D'HISTOIRE...

Usine de Roumazières-Loubert, un des fleurons de l'industrie tuilière française...

1907 : l'Abbé Marcellin fonde la « Tuilerie Coopérative Française » grâce aux capitaux de ses paroissiens.

1945 : La Tuilerie Coopérative Française prend le nom de TBF (Tuilerie Briqueterie Française).

1965 : Modernisation de l'usine par l'installation d'une presse à tuiles quatre moules, un séchoir à chambre Keller et un four tunnel Dutreux.

1977 : Inauguration UT7 en présence d'Anémone Giscard-d'Estaing

1980 : Inauguration UT8 en présence de René Monory

1994 : Démarrage d'une unité robotisée pilote

2001 : Démarrage UD6-2, unité de production d'accessoires automatisée.

2002 : TBF, avec TBL Guiraud Frère et Tuiles Lambert, devient le Groupe TERREAL

Aujourd'hui : l'usine compte 5 lignes de fabrication de tuiles et d'accessoires en terre cuite, un service Moules, un service Process, un pôle Maintenance, un pôle Laboratoire Qualité et Contrôle, un pôle d'Exploitation de matières premières et un centre de formation. Elle emploie près de 400 personnes.



LE SAVIEZ-VOUS ?

- L'usine est nichée sur un site de 40 hectares.
- Elle exploite six carrières à ciel ouvert (dans un rayon de 20 km).
- 8 modèles de tuiles, dans 24 coloris différents sont fabriqués à Roumazières.

PRODUIT PHARE : LA TUILE ROMANE CANAL

Conçue pour se jouer de l'ombre et des lumières, la tuile galbée, la Romane canal marque de son empreinte les paysages du Grand Ouest de la France et du monde entier. Son ressaut breveté lui donne un caractère spécifique dont le succès ne se dément pas : elle est aujourd'hui la tuile la plus vendue de France. Plus de 160 millions de m² de Romane Canal habillent le patrimoine français, soit plus d'1 million de foyers !

Reconnaissance et fierté absolues : la Romane Canal a même été invitée à l'Élysée en janvier 2020, lors de la « Grande exposition du Fabriqué en France ». La tuile faisait partie des 120 produits et objets – parmi 1750 candidatures - sélectionnés pour incarner le savoir-faire français.





Trois questions à Bruno HOCDE, directeur de l'Usine de Roumazières-Loubert

Bruno Hocde, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

De formation ingénieur Arts et Métiers, je suis passé du domaine de la papèterie, pour lequel j'ai œuvré pendant 18 ans au sein de grosses usines de process, au domaine de la terre cuite. Une opportunité de carrière m'a mené chez TERREAL il y a 12 ans où je suis Directeur des usines de Roumazières-Loubert, Chasseneuil et Montpon.

Quelles sont les relations entre l'usine et la communauté de communes de Roumazières-Loubert ?

Les tuileries jouent un rôle important dans la région, notamment en termes de bassin d'emploi. Nombreux ouvriers, techniciens de l'usine sont des enfants de Roumazières et de ses environs, certaines familles travaillent sur notre site depuis plusieurs générations.

Nous sommes aussi très liés à la municipalité, aux élus de la communauté de communes et du département. Ils sont impliqués dans les projets de l'usine, comme nos ouvertures de carrières. Inversement, nous sommes aussi mis à contribution pour certains projets de la municipalité. Nous avons par exemple été associés à

la construction du rond-point qui dessert notre carrière, le centre-ville de Roumazières-Loubert, la nationale et le pôle d'activité de la Communauté de communes.

En quoi le groupe TERREAL participe-t-il à la vie de Roumazières-Loubert ?

TERREAL s'associe régulièrement à des projets locaux. Nous sommes par exemple investis dans le festival Artgila, en tant que sponsor financier et sponsor matériel car nous fournissons la matière première pour les sculptures. Chaque année, nous organisons des rencontres avec des élus et personnalités locales sous la forme d'une journée thématique appelée « Terre et Communes ». En 2016, c'était d'ailleurs Roumazières-Loubert qui avait accueilli l'évènement, placé sous le signe de l'environnement et du développement durable.

En mai prochain, si la situation sanitaire le permet, nous espérons pouvoir à nouveau composer une équipe de coureurs pour le Trail de la Terre Cuite, organisé sur à Roumazières-Loubert.

L'entreprise TERREAL recherche des jeunes de 15 à 30 ans pour les former en alternance dans le domaine de la MAINTENANCE: Bac Professionnel et BTS Maintenance.



Saisissez l'opportunité de découvrir les entreprises locales qui recrutent ! Formation rémunérée en apprentissage.

Pour toute question : Marie CHARRON
mcharron@fi-pc.fr - Tél. 06 12 01 11 46

Pole Formation UIMM sur l'ex-campus CIFOP à Angoulême.

MONIER

QUI SOMMES-NOUS ? BMI France rassemble 4 marques pionnières.

Un savoir-faire proposant des solutions s'adaptant à toutes les exigences architecturales



L'usine Monier de Roumazières-Loubert a toujours été l'un des acteurs majeurs de la production française.

- 1898 : Construction de la première usine industrielle à Roumazières-Loubert (Plus ancienne usine encore en fonctionnement).

- 1976 : Suite à son fort développement, l'établissement rachète les Grandes tuileries de Roumazières-Loubert (GTR) pour devenir ainsi le premier producteur de tuiles de France.

- 2000-2008 : L'usine de Roumazières-Loubert est un acteur majeur du secteur d'activité de la toiture dans le groupe Lafarge.

- 2017 : L'usine est rachetée par un deux propriétaires déjà acteur de la toiture aux Etats-unis avec des fonds d'investissement propres. Le groupe se nomme Braas Monier Icopal. BMI, Leader en Europe des solutions de toiture.

Son ambition est claire : être l'acteur majeur du marché européen.



ROUMAZIÈRES-LOUBERT EN QUELQUES CHIFFRES

Production 2019 : 36 millions de tuiles et 2 millions d'accessoires (20000 toitures/an).

Effectif : 150 personnes, 12 modèles de tuiles Terre Cuite et leurs accessoires expédiés dans toute la France et à l'export.

Superficie : terrain : 140000 m² – Usine: 35000 m².

Actualité : L'usine de Roumazières-Loubert a investi plus de 3 millions d'euros pour améliorer la qualité de ses produits et la productivité de ses lignes. De nombreux projets sont actuellement en cours de financement afin d'aborder l'avenir avec une ambition à la hauteur de notre histoire.

Notre entreprise, c'est avant tout des Hommes.



RÉTROSPECTIVE SUR 2020

- 6 alternants en apprentissage
- 15 stagiaires de tous horizons (maintenance, production, logistique, etc.)

Monier est également engagé dans le CLEE de Charente Limousine (Comité Locale Ecole Entreprise). Notre volonté étant de faciliter et fédérer les actions écoles – entreprise pour l'orientation et l'insertion des jeunes (visites d'usines, intervention dans les collèges – lycées, accueil des jeunes de 3^{ème} en stages de découverte métier).

FOCUS SUR 2021

- 12 embauches effectuées au premier trimestre 2021
- 16 stagiaires au 1er semestre 2021 - 7 postes ouverts actuellement - 4 alternants en apprentissage

TÉMOIGNAGE DU DIRECTEUR, EMILE ROCHETEAU

« Notre tuilerie comme nos produits ont réussi à résister au temps, cette année 2020 est un très bel exemple. Les contraintes sanitaires

et les variations extraordinaires du marché ont été particulièrement éprouvantes et je tiens à remercier tous les salariés pour leurs engagements. Avec l'appui de notre groupe BMI, sur les deux dernières années, nous avons investi plus de 4 Millions d'euro sur notre site et nous avons un projet de croissance d'envergure actuellement à l'étude. Notre volonté de développement est forte et nous continuerons ainsi à promouvoir notre terre de « Haute-Charente » ».

L'entreprise MONIER recherche des jeunes de 15 à 30 ans pour les former en alternance dans le domaine de la MAINTENANCE: Bac Professionnel et BTS Maintenance.



Saisissez l'opportunité de découvrir les entreprises locales qui recrutent ! Formation rémunérée en apprentissage.

Pour toute question : Marie CHARRON
mcharron@fi-pc.fr - Tél. 06 12 01 11 46

Pole Formation UIMM sur l'ex-campus CIFOP à Angoulême.

Vie associative



CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE À LA MFR DE HAUTE CHARENTE

Difficile période en ces temps de coronavirus... Il n'empêche que la jeunesse doit continuer à se former, à apprendre des métiers, à s'investir localement pour assurer notre futur à tous.

La MFR s'est fixée un objectif pédagogique clair dès la rentrée : faire en sorte que ses 117 élèves ne subissent pas la morosité ambiante et puissent vivre au mieux leur vie d'adolescents en attendant des jours meilleurs...

L'internat s'est adapté aux exigences sanitaires, les jeunes jouent le jeu et respectent le protocole imposé.

Néanmoins, les activités continuent : visites agricoles, travaux pratiques, EPS adaptée, agroécologie, centre équestre... Prendre l'air prend ici tout son sens !

Pour autant, l'équipe pédagogique s'est adaptée aux différentes annonces gouvernementales : 3 voyages d'étude ont été annulés mais aussitôt remplacés par un projet nouveau. Le rythme de l'alternance est respecté et les élèves de la quatrième jusqu'au BAC se forment en mêlant connaissances de terrain et apports théoriques en cours.

Des travaux ont été menés pour moderniser encore l'établissement...qui se dote désormais d'un terrain où les jeunes mènent des projets en agroécologie (pâturage tournant, valorisation des déchets alimentaires).

La Commune a, de surcroît, aménagé le parking qui fait face à la MFR pour la sécurité des parents et des jeunes.

Enfin, l'association a investi et a acheté un tracteur pour former les jeunes en cycle bac au machinisme et à la conduite.

Une continuité pédagogique, donc, mais qui s'appuie sur la marque de fabrique de l'établissement : l'esprit d'entreprendre et l'adaptabilité.



F.N.A.C.A.

Trois anciens combattants à l'honneur avec trois médailles militaires.

Repoussée à plusieurs reprises en raison de la crise sanitaire COVID 19, La cérémonie de remise des médailles militaires a eu lieu le 31 mars dernier dans les jardins de la délégation militaire à Angoulême, avec l'accord du délégué militaire départemental.

Trois anciens combattants d'Algérie de la commune de Terres-de-Haute-Charente ont été épinglés par le colonel P. LECONTE.

Cette prestigieuse médaille leurs a été décernée pour leurs accomplissements dans des actions de combat pendant la guerre d'Algérie.

Ces anciens combattants sont : **Jean-Louis Chadouteau, Jacques Baudrant et Emile Rebeyrol**. Félicitations aux décorés.

Le Président, Emile Rebeyrol

CHARANTA OCCITANA... JANOLHAC... ... GENOUILLAC ...

Le nom de la commune remonterait à un personnage gallo-romain, appelé Gennulius. Le mot Gennulius est issu du gaulois : Gennos auquel on appose un suffixe : acum donnant ainsi le mot Genolliacum soit « Domaine de Gennulius ». La commune est dans la partie occitane de la Charente qui en occupe le tiers oriental. Le dialecte est limousin. Elle s'écrit Janolhac en occitan.



Genouillac était particulièrement axée autour de l'ancienne voie romaine, près de la Pouyerie au sud de la commune, qui reliait Saintes à Lyon et de la voie ferrée sur l'axe Angoulême-Limoges, mise en service en 1875. En 1880, peu après l'arrivée du chemin de fer,

Jean-Marie Perrusson crée à Fontafie la tuilerie Perrusson. En 1900, le patron devient Dominique Audoin, maire de la commune, qui laisse la place à son fils Jean en 1937. Philippe Audoin (décoré de la médaille des Justes) reprend la direction en 1957.

Le bourg de Genouillac est assez petit et la commune est composée de nombreux hameaux. Le village ouvrier de Fontafie est né à partir de la route nationale, la voie ferrée et la tuilerie. Ce hameau est en partie sur la commune de Nieuil. La commune est traversée par la Bonnieure qui passe au pied du bourg et qui prend sa source à Janolhac. De nombreux ruisseaux y affluent comme celui du Meynieux ou celui de Roche en limite avec Mazières.

Géologiquement, une grande partie de la commune est dans le massif central, au sud-est du bourg inclus. La partie nord a un sol tertiaire recouvrant le calcaire du bassin aquitain et composé surtout d'argile rouge, ce qui a contribué à l'implantation de la tuilerie Perrusson et l'agglomération ouvrière de Fontafie. Le relief est celui d'un plateau légèrement incliné vers l'ouest, d'une altitude moyenne de 210 mètres, formant avec la bonnieure une vallée relativement profonde au centre. Le point culminant de la commune est situé sur la limite sud-est à Bellevue, à 267 mètres d'altitude. Le point le plus bas, à 154 mètres, se situe à l'ouest, le long de la Bonnieure. Le bourg s'étage entre 190 et 220 mètres sur le versant nord de la vallée de la Bonnieure.

ASSOCIATION CONTRE LE PROJET DE DÉVIATION CONFOLENS

Le Département de la Charente porte un projet de déviation des camions venant de Limoges et traversant Confolens pour rejoindre la D951 vers Niort. L'option retenue serait de dévier les poids-lourds arrivant de Limoges par la RN141 au niveau d'un nouvel échangeur, de leur faire traverser la commune de Terres-de-Haute-Charente et celle de Nieuil via Maine du Beau et Chantrezac pour les faire sortir au carrefour des Trois Chênes et ainsi rejoindre la D951 puis la D948 vers Niort.

En contestation de ce projet, une association s'est créée, l'« Association contre le projet de déviation de Confolens via Maine du Beau – Les Trois Chênes ». Elle a pour objet de s'opposer à ce projet, afin de permettre la préservation de l'environnement et de la tranquillité des riverains, et de protéger les exploitations agricoles et la sécurité des habitants du secteur. L'Assemblée constitutive a eu lieu le 27 février 2021, les statuts ont été adoptés et le Conseil d'administration a été élu. Ce dernier s'est réuni le 20 mars 2021 pour élire son bureau :

- Philippe DELAGE : Président
- Gilles DUPOIRIER : Vice-Président
- Jean Paul CHAUMET : Secrétaire
- Laurent RAMA : Secrétaire adjoint
- Francis DESSIMOULIE : Trésorier
- Denis GONTIER : Trésorier adjoint

Les conseils municipaux des communes de Terres-de-haute-Charente et de Nieuil, directement concernés, ont voté une motion contre le projet tel qu'envisagé actuellement par le Département de la Charente.

Coordonnées de l'association :

Association contre le projet de déviation de Confolens via Maine du Beau Les Trois Chênes
31 rue de l'Union, Roumazières-Loubert, 16270 Terres-de-Haute-Charente - ascodeco@orange.fr

COLLECTIF D'ANIMATION DE SURIS



Les membres du Collectif d'animation ont hâte de pouvoir reprendre leurs activités et espèrent que les mesures liées à la crise sanitaire vont s'assouplir pour permettre d'organiser en toute convivialité leurs manifestations habituelles.

Ils ont programmé pour ce 2^{ème} semestre un vide-grenier, plus simple à organiser que la fête de l'été et une soirée musicale sur la place de la mairie ; ces manifestations ayant lieu en plein air, les contraintes sanitaires sont plus facilement applicables.

Le Collectif renonce à regret à la soirée théâtrale initialement prévue en novembre, compte tenu de la jauge d'occupation de la salle des fêtes et des difficultés, pour les troupes, de répéter.

À l'approche des fêtes de Noël, un concert animé par une chorale est envisagé à l'église Saint-Genis, qui compléterait les animations prévues à Roumazières-Loubert à l'occasion du marché de Noël. Cette soirée se déroulera uniquement si le public peut être accueilli en nombre à l'intérieur de l'église.

Le Collectif a réfléchi à d'autres idées d'animations qui se concrétiseront dès que les conditions sanitaires le permettront.

CLUB ARTISTIQUE ROUMAZIERES LOUBERT

Le club artistique de Roumazières Loubert a hâte de rouvrir sa salle de la Halle. En raison de la pandémie, les activités du club ont cessé depuis mars 2020 pour la saison 2019/2020 et depuis octobre pour la saison 2020/2021.

Fort de trois nouvelles adhésions pour cette dernière saison, le club souhaite reprendre ses activités avec ses adhérents, de dessin, peinture à huile, acrylique, aquarelle et pastel. Si les conditions sanitaires s'améliorent et si nous obtenons l'autorisation d'accès à la salle, la saison 2021/2022 pourrait commencer le 10 septembre.

Nous souhaitons dès à présent inciter les artistes amateurs à rejoindre l'association.

Renseignement : Club artistique Roumazières-Loubert, La Halle, Rue du 8 Mai 16270 TERRES DE HAUTE CHARENTE
Tel : 06 21 48 35 02 ou 06 83 19 25 98



LA VOIE DE L'HIRONDELLE

Pour rappel, sur la commune, une association de protection de la nature et des animaux est active. La Voie de l'Hirondelle accueille des pauvres bêtes maltraitées ou abandonnées lâchement, aide des centaines d'oiseaux sauvages, des hérissons, etc... , participe à la naissance de 80 bébés hirondelles environ par an, et concourt à sauvegarder le monde oublié mais nécessaire des insectes, dont 80% ont disparu.

Nous avons une soixantaine d'animaux : oiseaux de volière dont certains étaient jetés à la poubelle, deux très vieux chevaux, trois chèvres, trois chiens. Nous nourrissons dehors la faune sauvage et protégeons la flore. (Laissons des fleurs sauvages pour les papillons).

Nous sommes amis avec diverses autres associations : tels Alpe, Grain de Sable, le refuge de l'Angoumois, Charente Nature, la LPO, le parti animaliste, etc...

Vous pouvez, sur rendez-vous, visiter notre réserve sauvage de près de 4 ha enregistrée à l'Insee et voir la vingtaine de perruches, tourterelles et vieux oiseaux en EHPAD, de la maison, si vous n'avez pas peur !

La Voie de l'Hirondelle, Annie Fugier, 14 chez le Masson, Roumazières-Loubert, 16270 Terres- de-Haute-Charente ; fugier.annie@bbox.fr ; Tél : 05 45 71 19 09.

N'hésitez surtout pas à nous demander conseil. (Si vous trouvez un oiseau blessé, portez-le au Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage de Charente Nature, ils ont toutes les autorisations nécessaires).

Nous vous remercions par avance de ce que vous ferez pour la nature ; tous les petits gestes sont les bienvenus.

Annie Fugier, présidente de la Voie de l'Hirondelle



Manifestations

2^e semestre 2021

Frairie annuelle

17 et 18 juillet

Roumazières-Loubert – Plan d'eau des Pradelles

Organisateur : Comité des Fêtes – Municipalité

Samedi : Feu d'artifice musical à 23 h tiré sur le plan d'eau des Prés de Peyras et animé par une banda. Dimanche vide-grenier.

Réservations : 06.78.09.06.81

Soirée musicale en plein air

24 juillet à partir de 18h30

SURIS – Place de la mairie

Organisateur : le Collectif d'Animation de Suris

Plateaux-repas sur place.

Réservations : 06.35.51.12.05 – 06.18.79.48.71

Marché de Producteurs de Pays

Jeudi 29 juillet à partir de 17h

La Péruse – Place des Renagies

Organisateur : Municipalité – Chambre d'Agriculture de la Charente

Théâtre de Boulevard

Vendredi 30 et samedi 31 juillet à 19h30 en plein air

Château de Peyras – Roumazières-Loubert

Le vendredi 30 juillet : « Mon ex » une pièce de Luc Chaumar, samedi 31 juillet « Y a t'il une pipe sous le chapeau » de Mathieu Labrousse. Humour et bons moments garantis. Sans réservation. Pour tous renseignements : 05.45.71.25.25

Marché de producteurs

14 août

Genouillac - Esplanade Salle des Fêtes de Fontafie

Organisateur : Comité d'animation et développement culturel Genouillacois

Frairie

15 août

Genouillac

Organisateur : Comité d'animation et développement culturel Genouillacois

Manèges, structures gonflables, repas moules-frites toute la journée. Le matin : Randonnée, le soir : Feu d'artifice Musical.

Réservations repas : 06.07.52.41.25 - 06.08.22.24.65

Frairie

22 août

Mazières

Organisateur : Comité des fêtes de Mazières

Bric a brac - repas

Marché de Producteurs de Pays

Jeudi 26 août à partir de 17h

Suris – Place de la Mairie

Organisateur : Municipalité – Chambre d'Agriculture de la Charente

Fête de la Gastronomie

18 septembre

Roumazières-Loubert – Place de la mairie

Organisateur : Municipalité – Association ARTGILA

Inscriptions au 05.45.71.23.85

Voyage annuel dans Le Jura

Du 12 au 18 septembre

Organisateur : le Foyer d'Amitié de Suris

Inscriptions au 06.75.99.27.02 – 06.87.65.26.88 – 05.45.89.20.18

Repas d'automne

23 octobre à 12h

Salle des fêtes - Suris

Organisateur : le Foyer d'Amitié de Suris

Réservations : 06.75.99.27.02 – 06.87.65.26.88 – 05.45.89.20.18

Repas Choucroute

21 novembre

Salle des fêtes de La Péruse

Organisateur : Sauvegarde de l'église de La Péruse

Inscriptions au 06.17.15.30.92

Jeux M'Amuze

27 et 28 novembre

Salle des Fêtes - Roumazières-Loubert

Organisateur : Centre Social Culturel et Sportif de Haute Charente.

Concert de Noël

Samedi 11 décembre

Eglise St Genis de Suris - Suris

Organisateur : le Collectif d'Animation de Suris

Renseignements : 06.35.51.12.05 – 06.18.79.48.71

Téléthon

03 et 04 décembre

Marché couvert – Roumazières-Loubert

Organisateur : la municipalité, le CSCS et diverses associations

Expo Peintures

04 et 05 décembre

Salle de l'Hermitage - Roumazières-Loubert

Organisateur : le Club Artistique

Marché de Noël

12 décembre (journée)

Marché Couvert - Roumazières-Loubert

Organisateur : la municipalité et diverses associations

Réveillon de la St-Sylvestre

31 décembre

Salle de l'Hermitage - Roumazières-Loubert

Organisateur : Comité des Fêtes Roumazières-Loubert

Réservations : 05 45 71 25 66 - 05 45 84 28 79 - 05 45 31 51 79

Lotos et Thés dansants

2^e semestre 2021

Salle des Fêtes Fontafie / Roumazières / Suris / La Péruse / Mazières

Nous vous attendons, venez nombreux à nos manifestations
et n'oubliez pas de réserver pour certains repas organisés.

AOÛT

13 août
Fontafie-Genouillac
Loto du Comité d'Animation
de Genouillac

SEPTEMBRE

4 septembre
Roumazières-Loubert
Loto du Solex

10 septembre
Roumazières-Loubert
Loto Rugby

11 septembre
Roumazières-Loubert
Loto des Pompiers

OCTOBRE

2 octobre
Roumazières-Loubert
Congrès des Pompiers

3 octobre
Roumazières-Loubert
Loto Club des Aînés de la Terre Rouge

8 octobre
Roumazières-Loubert
Loto APE du Collège

12 octobre
Roumazières-Loubert
Don du Sang

15 octobre
Roumazières-Loubert
Assemblée Générale FNACA

16 octobre
Roumazières-Loubert
Loto du Solex

17 octobre
Roumazières-Loubert
Loto Club de Randonnée Pédestre

24 octobre
Roumazières-Loubert
Théâtre Comité des Fêtes

31 octobre
Roumazières-Loubert
Loto Comité d'Animation
de Genouillac

NOVEMBRE

1^{er} novembre
Roumazières-Loubert
Loto Comité d'Animation
de Genouillac

7 novembre
Roumazières-Loubert
Thé Dansant – PO Club Aînés de la TR

14 novembre
Roumazières-Loubert
Loto Boulistes Terre Cuite

14 novembre
Suris
Loto Foyer d'Amitié de Suris
(après-midi)

20 novembre
Roumazières-Loubert
Repas annuel Club des Aînés de la
Terre Rouge

21 novembre
Roumazières-Loubert
Thé Dansant Comité des Fêtes

DÉCEMBRE

4, 5 décembre
Fontafie-Genouillac
Loto société de chasse Genouillac/
Mazières

10 décembre
Roumazières-Loubert
Loto Boulistes Terre Cuite

20 décembre
Roumazières-Loubert
Don du sang

26 décembre
Roumazières-Loubert
Loto APPERL

31 décembre
Roumazières-Loubert
Réveillon – Comités des Fêtes

Les manifestations initialement prévues à la salle des fêtes de Roumazières-Loubert pourront être
déplacées dans un autre lieu en raison de la présence du centre de vaccination.

!! À noter que toutes les manifestations prévues seront soumises aux directives gouvernementales annoncées en lien avec l'épidémie de Covid 19. Il est donc possible que certaines d'entre-elles soient annulées ou que leurs modalités d'organisation soient modifiées.

Un an déjà...

L'année 2021 a commencé dans la peine et la douleur avec les accidents effroyables qui ont coûté la vie à deux hommes sur leur lieu de travail. Quelques semaines plus tard, c'est notre tissu associatif qui perdait une figure bien connue de tous. Certains de nos collaborateurs ont également perdu des membres de leur famille. Le décès d'un proche est toujours une épreuve, mais les conditions actuelles amplifient encore la douleur ressentie.

Qu'ils sachent que nous nous associons à leur peine et que nous n'oublions pas les disparus !

En ce qui concerne nos missions d'élus, rien d'insurmontable et aucune grande mission d'intérêt public, même pas un petit secrétariat de séance lors des conseils municipaux ! Nous sommes systématiquement tenus à l'écart des actions ou projets communaux. Bien souvent, nous apprenons par la presse locale ou via les réseaux sociaux, les événements concoctés, ficelés en catimini. À croire que nos adresses mails sont trop vite oubliées ! Cependant, nous pouvons encore faire remonter vos questions, vos demandes de travaux, vos idées d'amélioration à apporter à notre territoire. N'hésitez pas à continuer à venir vers nous, comme certains le font déjà depuis un an !

Nous tenions particulièrement à préciser notre prise de position concernant la motion sur la déviation de Confolens par Chantrezac. Nous sommes bien contre ce projet qui va amputer des zones agricoles voire morceler des propriétés. La motion présentée manquait d'arguments comme par exemple celui évoqué par Jacques Marsac dans diverses réunions, le « Zéro » artificialisation nette des sols. Le fait que la motion doive être votée en l'état, nous a conduits à nous abstenir car nous voulions qu'elle soit plus percutante. Nous précisons, comme le prouvent les comptes-rendus de conseils, que tous nos votes et toutes nos prises de position ne sont pas systématiquement contre l'équipe majoritaire. Quand les causes sont justes et indiscutables et que les situations le permettent, les délibérations sont votées à l'unanimité !

Enfin, sachez que siéger, cette première année, au conseil municipal nous a permis de mieux vous connaître sur le terrain. C'est bien là, la meilleure partie des attentes que nous avons de la mission d'élus : être à vos côtés, en toute sincérité !

« L'opposition » !



Emilie LAGARDE

DROIT DE LA FAMILLE - DROIT PENAL - DROIT CIVIL



Consultation sur RDV à
ROUMAZIERES LOUBERT
tous les vendredis

Consultation sur RDV à
MONTIGNAC CHARENTE
tous les mercredis

AIDE
JURIDICTIONNELLE
ACCEPTÉE

66 route nationale
16270 ROUMAZIERES LOUBERT

2 avenue des Aveneaux
16330 MONTIGNAC CHARENTE

54 rue de l'Arsenal
16000 ANGOULEME

05.45.69.28.63 - 06.61.04.13.08

www.lagarde-avocat-charente.fr
emilie.lagarde@ymail.com

1^{er} RDV GRATUIT

CENTRE DE VACANCES CANIN et N.A.C. Anny Fugier

Garde de chiens et animaux de compagnie
dans un jardin privé plus enclos

Style famille d'accueil
> PLACES LIMITÉES !

ASSOCIATION
VOIE DE L'HIRONDELLE
Protection Faune et Flore



Sur rendez-vous :

Anny Fugier "Chez le Masson"
16270 ROUMAZIÈRES-LOUBERT

TÉL. 05 45 71 19 09

fugier.annie@bbox.fr



**Matériel
et produits d'entretien**
Professionnels & Particuliers

48 rue du 8 Mai
16270 Roumazières

05 45 71 21 40

www.monproduitdentretien.com



L'agence de communication
des collectivités

Siège social
CHASSENEUIL-DU-POITOU
(Futuroscope) **05 49 01 44 11**

Agences : Poitiers - La Rochelle
Bordeaux - Nantes - Lorient - Mâcon

www.edipublic.com  

ET SI LE PROCHAIN TALENT C'ÉTAIT VOUS ?



Scannez
moi

EdiPublic recrute, rejoignez-nous !

RAYNAUD AMBULANCE
 Ambulance, VSL
 Consultations - Hospitalisations
 Taxi

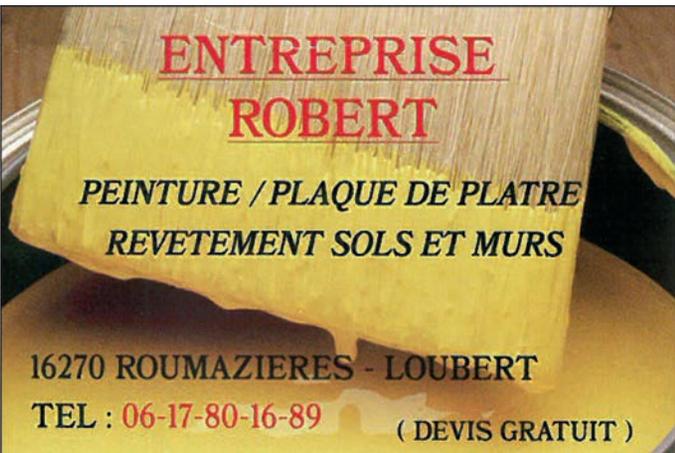


05 45 71 22 70
 8 bis rue des 4 vents
 ROUMAZIÈRES LOUBERT

POMPES FUNÈBRES
RAYNAUD AMBULANCE
 Chambre Funéraire

Construction de monuments granits, articles funéraires, entretien et rénovation des tombes, transport de corps, organisation et contrat obsèques.

ENTREPRISE ROBERT
PEINTURE / PLAQUE DE PLÂTRE
REVETEMENT SOLS ET MURS



16270 ROUMAZIÈRES - LOUBERT
 TEL : 06-17-80-16-89 (DEVIS GRATUIT)

GARAGE VOISIN
Fabrice COCULET
AGENT PEUGEOT ET FORD
ATELIER DE RÉPARATION AUTOMOBILE
 Vente de véhicule neufs et d'occasions
 Service après-vente
 Vente de pièces de rechange - Vente accessoires



32 ter Route Nationale
 16270 Roumazières Loubert
05 45 71 21 27




SARL
AS D&CO

- Peinture intérieur & extérieur
- Pose de plaques de plâtre
- Revêtement sols & murs
- Décoration
- Ravalement de façades
- Isolation
- Démoussage toitures & murs
- Devis gratuit

Sébastien MICHEL 06 09 36 40 13
 Aurélien CHAMBAUDRY 07 86 26 96 91

46, route Nationale - Roumazières-Loubert 16270 Terres de Haute Charente

Mutuelle de Poitiers Assurances

PARRAINAGE

ET SI VOUS ÉTIEZ LE PROCHAIN GAGNANT?
 15 VÉLOS ÉLECTRIQUES À GAGNER EN 2021 !



MUTUELLEMENT RESPONSABLE

Photo non contractuelle.

NOUVEAU

LA BRASSERIE LUCKY



05 16 46 08 10
 122 RUE NATIONALE
 16270 ROUMAZIÈRES LOUBERT

CHANGEMENT DE PROPRIETAIRES

ARTUS interim CDD CDI

Vous cherchez un EMPLOI ?

ARTUS RECRUTE !
 PERMANENCE SUR ROUMAZIÈRES



Plus d'info au 05 55 01 79 20

DE 9H À 12H TOUS LES JEUDIS ! 66 rue Nationale
 Port du masque obligatoire Maison des permanences
 Roumazières-Loubert

www.artus-interim.com